

FORMATION

Référent en santé et sécurité au travail



Les différents enjeux de la santé-Sécurité au travail

La réglementation

Les différents acteurs et services

Les documents obligatoires et importants

Les notions de danger, risque, situation dangereuse, ...

L'évaluation des risques professionnels

Les différentes familles de risques

Accidents de travail : conséquences et analyse

Toutes les animations sont illustrées d'exemples concrets, d'exercices et d'ateliers.



21 heures



Permettre au salarié désigné référent en santé et sécurité du travail de développer les compétences nécessaires pour mener à bien toutes les missions de santé-sécurité-prévention qui lui ont été confiées.



Loi 2011-867 du 20 juillet 2011; Art. L.4644-1 du code du travail



Groupe de 3 à 10 personnes

**JÉRÉMIE
CLAIROTTE**

CONSEIL • FORMATIONS • SERVICES
RISQUES PROFESSIONNELS • ERGONOMIE • SÉCURITÉ • RÉGLEMENTATION

39 GRANDE RUE - 21260 BOUSSENOIS • 06 31 72 04 20 • JCLAIROTTE@YAHOO.FR



SIRET 818 291 908 000 15 • ORGANISME DE FORMATION 27 21 03831 21

